



Laval, le 03 Octobre 2021

**Madame, Messieurs les présidents de club  
Monsieur le Président du Comité départemental**

**Objet : Compétitions départementales**

**PJ : Pré-engagements**

*Dossier suivi par Franck Guillerm, DTG (06 60 33 10 09)*

Madame, Messieurs,

Après ces deux saisons quasiment blanches en termes de compétitions, Il est difficile pour le comité régional de réaliser des organigrammes prévisionnels puisque les flux de gymnastes risquent d'être fortement perturbés.

Voilà pourquoi nous vous adressons en pièce jointe à ce courrier un tableau des engagements prévisionnels pour la saison 2021-2022. Ce document est à nous renvoyer complété par retour de mail **avant le 30 Octobre prochain**.

Les engagements compétitifs officiels seront tout de même à effectuer via Engagym entre la mi-October et la date limite prévue par le comité régional : le **03 Décembre 2021** pour la gymnastique artistique, rythmique et aérobic.

Nous vous invitons à demander dès maintenant vos licences compétitives.

Sans licence compétitive, l'engagement d'un ou d'une gymnaste ne pourra se faire, et le secrétariat régional ne sera pas en capacité à absorber des demandes de dernière minute.

**Attention : Les licenciés mineurs et majeurs qui s'engagent dans un niveau de pratique Performance doivent fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline en compétition, datant de moins de un an à la date de la compétition sans quoi, vous rencontrerez un blocage lors de leurs engagements. (Se référer à la réglementation technique)**

Comptant sur votre compréhension  
Sportivement

Franck Guillerm  
DTG CD 53